

"AIDE AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR"
ADAMA

APPEL à COTISATION 2018

- Compte tenu de la diversification de nos actions, nous vous offrons la possibilité d'affecter vos dons.
- Pensez à la formule du prélèvement automatique mensuel ou trimestriel. Elle est simple, permet d'étaler les contributions et nous garantit une stabilité.
- ADAMA délivre des reçus fiscaux donnant droit à réduction d'impôts. Cette réduction est égale à **66 %** de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Lorsque vous donnez :	Il vous en coûte :
30€	10,20€
60€	20,40€
120€	34€

Merci de répondre dans les meilleurs délais (en n'oubliant pas de joindre ce bulletin)

BULLETIN D'ADHESION OU DE RENOUVELLEMENT

-NOM, FAMILLE, INSTITUTION :

Adresse :

Tél.:

E-mail :

() J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'Association ADAMA et verse la cotisation de :
30 € (demi-tarif pour les étudiants) 60 € 100 € Autre

() Je ne renouvelle pas mon adhésion et ne souhaite plus recevoir les courriers ADAMA.

(chèque à l'ordre d'ADAMA)

A renvoyer à Françoise FLOT 49 rue Jeanne d'Arc 94160 SAINT-MANDE

Je souhaite que ces sommes soient prioritairement affectées à :

- () Fonctionnement ADAMA
- () Centre de Promotion AÏNA à Manakara
- () Aide aux Sans-abri à Tananarive
- () Aide à la Scolarisation des Enfants du pays Dogon
- () Sans précision particulière

Important ! Afin de réduire nos coûts de fonctionnement, nous adressons désormais par internet une bonne partie de nos circulaires. Si vous souhaitez rentrer dans cette procédure d'envoi, merci de l'indiquer clairement avec votre adresse email lisiblement libellée, sinon merci de nous envoyer **3 timbres** avec votre cotisation.

Fait à

le

Signature